© M.Lumen

Actions !

Programme 2023

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

2023 constitue la dernière année de la mise en œuvre du programme triennal 2021-2023.et sera consacrée à la poursuite de projets au service du territoire : Atlas de la Biodiversité Communale (tranches 2 et 3), Projet Alimentaire de Territoire, économie circulaire, thèse des milieux naturels.

Elle marque également le lancement de la démarche de concertation territoriale pour la construction du plan de gestion pour la candidature du territoire à la reconnaissance de l'UNESCO en tant que réserve mondiale de Biosphère.

A travers ce document, nous vous invitons à découvrir les actions qui seront mises en œuvre cette année par le syndicat mixte du Parc.

6 projets phares

1. Développer une gestion intégrée des espaces naturels et urbains
2. Se mobiliser face à l'accélération du changement climatique.
3. Encourager la transition agricole et alimentaire du territoire.
4. Consolider l'offre de découverte des patrimoines au service des habitants et du tourisme de nature.
5. Favoriser l'emploi des matériaux bio et géosourcés et le développement d'économies circulaires.
6. Construire et stimuler une citoyenneté active.

© M.Lumen

Projet phare 1. Développer une gestion intégrée des espaces naturels et urbains

« Animation du Laboratoire Inventer l'urbanisme de demain »

Le laboratoire « inventer l'urbanisme de demain » vise la construction d'une doctrine commune et partagée permettant de concilier attractivité territoriale, développement, accueil de nouvelles populations et reconquête de la biodiversité.
Depuis 2020, le Laboratoire, animé en partenariat avec l'ADDRN, accompagne les communes dans leurs projets de planification et d'aménagement pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques qui participent, au delà des enjeux de biodiversité, à l'attractivité des territoires communaux et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.
2023 sera le temps de la mise en œuvre. Le Parc va ainsi poursuivre les actions engagées auprès des communes pour mener à bien les projets lors de leur phase de réalisation :

- À Besné : mettre en œuvre le schéma de mobilités douces et valorisation du paysage (fiche action n°8 du plan guide) au travers notamment de la réponse à l'appel à projet "Sentiers de nature" porté par le CEREMA.

- À Besné : accompagner la SONADEV, en charge de la maîtrise d'ouvrage de la tranche 5 de la ZAC des Hameaux du Parc, dans l'expérimentation de nouvelles formes urbaines et architecturales qui soit une alternative à la maison pavillonnaire, voir plus durable (travail sur les matériaux).

- À Saint-Joachim : accompagner les futurs habitants du lotissement le "Haut Aignac" dans la végétalisation de leurs parcelles et la gestion collective des espaces de nature de proximité.

- À Herbignac : assister la commune dans la préservation de haies bocagères en lien avec la présence sur son territoire d'une colonie de chauves souris (Grand Rhinolophe). A intégrer de manière plus large aux actions relatives au développement de la nature en ville (élaboration d'un "plan nature") et à la requalification d'espaces publics (fiches actions du plan guide).

- À Trignac : réaliser une charte communale de l'arbre avec suivi de travaux sur de premiers espaces démonstrateurs.

- À Prinquiau : réaliser un plan de gestion différenciée.

- À Prinquiau : suivre le projet de déconnexion des gouttières réalisée par le SBVB dans le cadre des problèmes d'inondation par ruissellement.

© Source Sonadev

« Atlas de la biodiversité communale »

Les ABC permettent d'acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité d'un territoire et de sensibiliser, mobiliser et impliquer la population et les acteurs locaux. Ils sont aussi des outils d'aide à la décision pour les collectivités et le socle de la mise en place de politique de préservation du patrimoine naturel. Depuis 2021, Saint-Nazaire, Pornichet, la Chapelle-des-marais, Saint-Joachim, Saint-André-des-Eaux, Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne, Herbignac, Saint-Molf, Saint-Lyphard, Guérande, La Baule-Escoublac et Mesquer sont engagées, pour 3 ans dans une démarche d'ABC.

L'année 2023 signera la fin de l'élaboration des Atlas de la Biodiversité Communale sur toutes les communes du Parc naturel régional.

En complément de l'ensemble des livrables qui seront produits (posters, livrets, photos, rapports techniques, jeux…), une journée de restitution « biodiversité » sera proposée en fin d'année pour clôturer le programme et pour lancer officiellement les initiatives et actions qui en résultent. Suite aux différentes démarches citoyennes des communes engagées dans un ABC, le Parc accompagnera les élus souhaitant valoriser leur patrimoine naturel. Des projets de sentier nature verront le jour, en concertation avec les habitants et acteurs locaux, afin de promouvoir la faune et la flore de proximité.

Les services techniques des communes prendront une plus grande part dans la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité sur les espaces publics.

Le programme « Tous aux papillons » évoluera en 2023 en sélectionnant des espaces verts où une gestion favorable aux pollinisateurs sera expérimentée, et où les habitants seront invités à y recenser les papillons de jour. Des formations auprès des agents communaux seront également proposées.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Atlas de la biodiversité - phase 2023	299 831 €			

« Réserve naturelle régionale Marais de Brière – plan de gestion 2022 »

La Réserve naturelle régionale des Marais de Brière s'étend sur environ 835 ha.
Classée en 2012 par le Conseil régional des Pays de la Loire, elle est constituée de 3 entités : Les Grands Charreaux (610 ha), le Charreau de Pendille (201 ha) et le site Pierre Constant (26,5 ha). Le Parc naturel régional de Brière et la commission syndicale de Grande Brière Mottière en sont co-gestionnaires. Le plan de gestion 2019-2024 définit les enjeux de conservation du patrimoine naturel, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre. Le syndicat mixte du Parc a la maîtrise d'ouvrage pour les actions de connaissance et de suivi du patrimoine naturel (SE), d'accueil du grand public et des scolaires (PI).

Pour 2023, les actions de conservation reposent principalement sur le maintien du pâturage extensif et la mobilisation des nouveaux dispositifs de soutien à l'exploitation agricole extensive en marais (nouvelle PAC), mais aussi sur la finalisation des travaux de reconnexion des milieux aquatiques et habitats piscicole engagés en 2022 sur l'entité du Charreau de pendille. Cette opération vise à améliorer l'attractivité du site pour les poissons, à faciliter leur circulation et à réduire l'effet piège, ainsi qu'à restaurer les flux hydrauliques. Pendant les travaux, le besoin d'aménagements légers sur le secteur pastoral a été pris en compte pour favoriser l'activité d'élevage.

Le programme d'activité lié à l'acquisition de connaissance et à la sensibilisation du public à l'environnement prévoit de :

- Assurer la maintenance, le renouvellement et l'entretien du matériel et des équipements
- Améliorer l'offre en supports pédagogiques et dynamiser les outils pratiques existants
- Communiquer sur l'activité et l'actualité de la Réserve naturelle régionale
- Suivre l'évolution des communautés d'arthropodes liées au milieu terrestre (aranéides, carabidés, syrphidés et complément pour les orthoptères)
- Recueillir des données sur la qualité de l'eau
- Etudier le fonctionnement et la dynamique des populations de canards hivernants

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Mise en oeuvre du plan de gestion - phase 2023	121 516 €			

« Animation du dispositif Natura 2000 pour la conservation des habitats et espèces à fort enjeu patrimonial »

Le syndicat mixte du Parc est l'animateur « Natura 2000 » des sites d'intérêt communautaire de Brière et du Brivet. A ce titre, dans le cadre d'une convention passée avec l'Etat, il accompagne les acteurs du territoire pour la prise en compte de la biodiversité dans leur projet d'aménagement, conduit des suivis biologiques, articule les différentes politiques publiques de préservation et joue un rôle moteur dans le développement des outils contractuels en faveur des espèces et habitats.

En 2023, le syndicat mixte du Parc conduira, avec les porteurs de projets, la réflexion autour de la gestion des sites qui ont bénéficié d'actions de conservation dans le cadre de contrats Natura 2000(Lande de l'Organais à Sainte-Reine-de-Bretagne, les marais de l'hirondelle à Prinquiau, le site de Grénébo à Pont-Château …).

Renforcement de l'attractivité du site Pierre Constant pour les oiseaux de la Directive, par la reconfiguration et le réaménagement d'une zone de quiétude

Le contrat Natura 2000 porté par le syndicat mixte du Parc de 2019 à 2022 visait à augmenter les potentialités d'accueil pour les oiseaux d'eau en décloisonnant l'espace et en le reconnectant un peu plus à l'extérieur.
En 2023, pour suivre l'évolution des milieux remaniés dans leurs composantes faunistiques et floristiques, des relevés de végétation et d'avifaune sont planifiés. Ils renseigneront les actions post-gestion à prévoir.

Autres contrats natura 2000

L'année 2023 sera consacrée à la recherche de porteurs de projets susceptibles de s'investir dans la mise en œuvre d'actions de gestion de sites à enjeux au regard des objectifs de conservation des habitats et espèces Natura 2000.
La conservation du Pique-Prune, un coléoptère saproxylique protégé à l'échelle nationale et inscrit à la Directive Habitat, fait partie des réflexions en cours avec les collectivités et associations concernées.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Mise en oeuvre du DOCOB	105 472 €			

© L. Da Silva

« Élaboration d'un plan de gestion et de développement des aires centrales « Marais de Brière » dans le cadre de la candidature Réserve de la biosphère de l'UNESCO »

Les réserves de la biosphère sont des sites de démonstration du programme MAB (créé en 1971 par l'UNESCO). Ce sont des lieux d'apprentissage du développement durable et doivent permettre de trouver et d'expérimenter des solutions locales pour répondre aux défis globaux.

Le Parc naturel régional de Brière porte une candidature à la désignation Réserve de Biosphère. Elle vise à renforcer l'implication de la population dans la préservation et la valorisation de son territoire. La concertation avec les citoyens et les parties prenantes s'organisera autour des étapes suivantes :

- Mars 2023 : conférence de lancement
- Mars/octobre 2023 : Consultation citoyenne
- Mai/Juin 2023 : Co-construction du plan de gestion territorialisé
- Septembre 2023 : Consultation des acteurs économiques
- Novembre 2023 : Conférence de clôture
- Décembre 2023/Mars 2024 : Ecriture de la candidature

A travers cette candidature, le territoire vise :

- La mise en cohérence et la territorialisation des politiques de gestion des espaces naturels,
- Le développement de nouveaux projets sur le territoire,
- Le développement de coopérations entre les territoires de l'échelle locale,
- La valorisation des acteurs et des initiatives locales,
- L'intégration de réseaux d'échanges et de partage d'expérience,
- Une reconnaissance internationale des engagements du territoire.

Pour cela, le Parc naturel régional sera accompagné d'un bureau d'études en charge de l'appui dans la mise en œuvre de la concertation et l'écriture du plan de gestion de la Réserve de la Biosphère.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Candidature au titre de Réserve de la Biosphère Elaboration du plan des gestion	173 957 €			

Notre biosphère
En route vers un titre mondial

« Pacte local invasions biologiques »

Le 02 décembre 2022, le document cadre du Pacte local invasions biologiques a été signé par le Département, le Parc, la Carene, Cap atlantique, Estuaire et Sillon, Pontchâteau-Saint Gildas des Bois, le SBVB et Polleniz en présence de Monsieur le Sous-préfet de Saint Nazaire . En 2023, l'animation et la mise en œuvre opérationnelle seront poursuivies. Les travaux se concentreront sur la mise en œuvre de la séquence «détection précoce-réaction rapide» pour les espèces émergentes ainsi que l'évaluation de chacune des 70 espèces exotiques envahissantes présentes localement. Cette évaluation identifiera les risques et possibles pour proposer des stratégies partagées à l'échelle des 4 EPCI signataires. Afin de fédérer largement les acteurs locaux, associatifs, communes et professionnels et de coconstruire des volets opérationnels, la première conférence locale invasions biologiques sera réunie.

Enfin, le programme de recherche Spabio engagé en 2022 par l'Inrae sur le Parc poursuivra ses travaux. Ce projet a pour objectif de construire un outil dynamique de modélisation des invasions biologiques, en particulier de la Jussie, appliqué au territoire et aux actions de gestion.

Action « Inventaire des plantes exotiques envahissantes »

Depuis 1999, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière conduit annuellement un inventaire des plantes aquatiques exotiques envahissantes. Ciblant principalement la Jussie, les prospections s'étendent dorénavant au Myriophylle du Brésil, à la Crassule de Helms, ainsi qu'à une douzaine d'autres espèces. La réalisation d'un inventaire est un outil indispensable pour programmer et optimiser la conduite des opérations de contrôle engagées.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Inventaire des espèces exotiques envahissantes	31 300 €			

« Trame noire : biodiversité et pollution lumineuse »

© P.Sabine

La fragmentation des habitats est une des principales causes de l'érosion de la biodiversité. La pollution lumineuse est reconnue comme une nouvelle source de fragmentation des habitats. Elle perturbe le rythme biologique, la physiologie, les relations entre individus, les déplacements des espèces pour près de 30% des vertébrés et 60% des invertébrés.

Le Parc naturel régional de Brière pilotera, en partenariat avec Territoire Energie 44, les collectivités du territoire et les associations naturalistes, un projet de préservation de la qualité de la nuit et la restauration des continuités écologiques. Il s'agira, en complément des travaux menés sur la trame verte et bleue, de préserver et de recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne : une trame noire. Une étude débutera dès 2023 dans l'objectif d'améliorer la connaissance sur les espèces nocturnes du territoire via l'acquisition de données naturalistes d'une part, et de cartographier la pollution lumineuse afin d'identifier les points de conflits avec les couloirs de déplacement préférentiels actuellement utilisés par la faune, d'autre part.
En parallèle, un programme d'animations, ateliers, sorties nature et conférences sur l'astronomie, la biodiversité nocturne, la santé, etc. seront proposés au grand public. Ils pourront également, aux côtés d'experts, contribuer à l'amélioration des connaissances en participant à des programmes de sciences participatives. Ce projet sera aussi l'occasion de sensibiliser les communes (élus et services techniques) et le secteur privé sur l'intégration de la trame noire dans leurs activités et/ou projets d'aménagement.»

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Trame noire : biodiversité et pollution lumineuse	148 000 €			

« Observatoire de la biodiversité »

Le Parc naturel régional de Brière anime un observatoire de la biodiversité du territoire, et organise le suivi des populations des espèces à enjeu. L'observatoire se veut coopératif et compatible avec les standards nationaux du SiNP (Système d'information de l'inventaire du patrimoine) et l'outil régional Biodiv' Pays de la Loire. Ainsi, les données standardisées sont transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Ouvert à tous, les données sont consultables en ligne depuis L'atlas de la biodiversité du Parc naturel régional de Brière : https://biodiversite-parc-naturel-briere.fr/atlas

En 2023, la deuxième conférence locale de la biodiversité sera organisée pour travailler à son développement et réaliser les porter à connaissance sur les démarches d'inventaires réalisés sur le territoire.

« Les espèces remarquables »

Le Parc naturel régional recèle des espèces de faune et de flore inscrites dans les listes rouges nationales et régionales, faisant, pour certaines, l'objet de plans d'actions régionaux, nationaux ou européens. La préservation de ce patrimoine constitue l'un des cœurs de mission du syndicat mixte du Parc. En 2023, un éventail important d'actions va être engagé et /ou poursuivi.

Action « Écologie de l'avifaune remarquable du territoire »

Le syndicat mixte du Parc développe depuis de nombreuses années, des études scientifiques visant à mieux cerner l'écologie de nombreuses espèces d'oiseaux, espèces pour lesquelles les marais de Brière constituent un site d'importance majeure pour leur conservation :Butor étoilé, Phragmite aquatique, Gorgebleue à miroir …
L'objectif des opérations de recherche engagées est d'identifier les préférences écologiques de ces espèces, d'étudier l'évolution de leur démographie sur le moyen et long terme et de visualiser les moyens de gestion adaptés à leur conservation
Certains des travaux reposent sur le programme personnel de baguage déposé au Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux / Muséum National d'Histoire Naturelle tandis que d'autres font appel à des partenariats avec ces instituts de recherche.

Recherche des zones d'alimentation des Sarcelles d'hiver pendant leur hivernage sur le territoire du Parc

Les marais de Brière et du Brivet constituent un site important d'accueil en hiver pour les anatidés de surface. La qualité de l'hivernage de ces oiseaux d'eau repose sur deux critères importants, la stabilité des zones de remises (sites de repos) et la disponibilité des zones de gagnage (sites d'alimentation). L'altération de l'un ou de l'autre aboutit à une régression inéluctable des stationnements de canards hivernants. La RNR « marais de Brière » participe activement à la qualité de l'hivernage des canards de surface et joue un rôle fondamental de « remise » par la quiétude qu'elle procure sur le territoire. Parmi les oiseaux principalement concernés, la Sarcelle d'hiver (Anas crecca) est l'un des canards les plus abondants en hiver.

Pour mieux comprendre la biologie de l'espèce en hivernage et appréhender les leviers possibles de conservation des milieux qu'elle utilise, le syndicat mixte du Parc et la Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Altantiques (FDC44) se sont rapprochés pour conduire une étude visant à localiser et décrire les zones de gagnage des Sarcelles d'hiver dans 3 réserves de Loire-Atlantique (Estuaire de la Loire, Lac de Grand-Lieu, Brière). Le projet vise à localiser, par la pose d'émetteurs GPS sur les oiseaux, les zones de gagnages (alimentation) des sarcelles d'hiver hivernantes sur les 3 sites. Pour cette étude le syndicat mixte du Parc est financé à hauteur de 2 500€.

© JP. Saliou

Étude de la population du Butor étoilé et conservation de son habitat

Dès 2020, la communauté scientifique d'ornithologues a alerté sur la réduction drastique des effectifs de la population française du Butor étoilé, espèce de héron, visée par la directive européenne oiseaux, qui se reproduit dans les grands massifs de roseaux.

La zone humide briéronne revêt une importance majeure pour la conservation de cette espèce et accueillent l'un des derniers secteurs de reproduction de l'espèce dans le nord-ouest de la France. Par conséquent, le Syndicat mixte du Parc souhaite participer à la dynamique nationale en dressant, une nouvelle fois, l'état des lieux de la population de mâles chanteurs sur le site Natura 2000 « Brière-Brivet ». Cette action vise à préciser la distribution de l'espèce et les roselières qu'elle exploite, dresser la cartographie des secteurs sensibles pour sa reproduction et porter la réflexion sur l'évolution des roselières briéronnes comme habitats d'espèces sensibles.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Etude de la population de mâles chanteurs de Butor étoilé et des roselières sensibles pour sa reproduction	24 268 €	■		

Action Conservation de la population d'ail des landes

L'Ail des landes, espèce rare et protégée en Pays de la Loire, bénéficie d'un plan régional de conservation dont la mise en œuvre s'appuie notamment sur le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière, l'association Bretagne Vivante et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, en relais du Conservatoire botanique national de Brest.
Des travaux de gestion des stations dont celle accueillant une opération ambitieuse de réintroduction, seront réalisés à l'automne 2023. Le suivi des populations sera poursuivi afin d'évaluer le bénéfice des travaux.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Conservation de l'ail des landes	5000 €			■

Action « suivi des peuplements piscicoles »

La faune piscicole représente un patrimoine naturel, culturel ainsi qu'un indicateur de l'évolution des écosystèmes aquatiques. Le syndicat mixte du Parc conduit ou participe à des programmes scientifiques, il a par ailleurs un rôle d'animation locale, de conseil et de diffusion des résultats obtenus.
L'objectif pour 2023 sera de poursuivre les suivis engagés depuis plusieurs années en partenariat avec l'Université de Rennes 1.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP	F	I
Suivi des peuplements piscicoles	9 000 €		■	

Projet phare 2. Se mobiliser face à l'accélération du changement climatique

« Animer le laboratoire de la transition : accélérer la mobilisation face au changement climatique »

Ce laboratoire est composé de collectivités, de l'État, de partenaires techniques et d'experts de la société civile. C'est un espace de partage d'expériences autour des stratégies d'adaptation au changement climatique. En 2023, les travaux et les initiatives engagés par le Parc et ses partenaires autour de l'intégration de la société civile dans les plans d'adaptation seront partagés et capitalisés dans le but de construire collectivement une doctrine.

« Évaluation de l'état de conservation de la tourbe des marais de brière et tourbières »

Les milieux tourbeux et para-tourbe sont constitués, au niveau de leur sols, de matière organique non dégradé. Cette matière organique contient une quantité importante de carbone qui est, dans de bonnes conditions piégé dans le sol. Dans un contexte d'accélération du changement climatique, la conservation du stock de carbone piégé par les milieux tourbeux peut être remise en question. Ainsi, les perturbations de ces milieux peuvent conduire à de forte émission de Gaz à effet de Serre.
En 2023, une étude sera lancée en partenariat avec les universitaires de Rennes et Franche – Comté pour déterminer les enjeux pour notre territoire.
Cette étude a pour finalité de cartographier les tourbières du territoire, déterminer le volume de tourbe, en déduire la quantité de carbone stocké ainsi que l'état de conservation de ce stock.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Tourbières et stock de carbone	5 100 €			

« Projet fédérateur Risque et Transition »

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Parc naturel régional de Brière en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Nantes, propose a 3 classes de lycée de travailler sur l'évolution passée et future des paysages de marais et du littoral. Le projet permettra d'étudier les enjeux de ces évolutions sur le territoire et les activités humaines.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Projet fédérateur risque et transition	2 800 €			

« Étudier les trajectoires évolutives des marais de brière dans un contexte de changement climatique à l'échelle du site Natura 2000 »

Le syndicat mixte du Parc souhaite connaître les trajectoires évolutives des marais de Brière face au changement climatique à l'horizon 2100. Ainsi, un projet de recherche, de 3 ans, a été construit avec l'Université de Nantes, sous la forme d'une thèse CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) et engagé en 2022. Il vise la construction d'un modèle évolutif du marais, sur l'analyse de données historiques de terrain et issue de la télédétection satellitaire et aéroportée. Il est basé sur 3 étapes :

- L'analyse de l'évolution du marais au regard des pratiques historiques de gestion sur la base d'études cartographiques, données historiques (eau, végétation) et d'imagerie satellitaire ;
- L'étude de la structure actuelle du marais (par imagerie hyperspectrale aéroportée) ;
- L'étude de l'évolution future des marais dans un contexte de changement climatique (scénario du GIEC RCP 8,5).

L'année 2023 sera consacrée à l'analyse des données acquise par voie satellitaire et aéroportée mise en corrélation avec des données, notamment de végétation, relevées sur le terrain du site Natura 2000 "Grande Brière, marais de Donges et du Brivet". Une restitution de la phase 1 concernant l'évolution historique des marais est programmée en début de cette même année.

Le budget total du programme de recherche est estimé à 287 921,37 euros sur 3 ans.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Thèse trajectoire évolutive des marais de Brière	66 167 €			

« Construction d'un plan d'actions inter - parcs ligérienne sur la changement climatique »

Face aux évolutions en cours et à venir liées aux dérèglements climatiques, les 4 Parcs ligériens œuvrent pour expliciter les évolutions et agir en faveur de la résilience de leur territoire. Sur la base des expérimentations extérieures, les 4 Parcs avec l'appui d'un cabinet extérieur, travaillerons à la construction d'une action collective sur le changement climatique, en particulier sur le volet adaptation.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Plan d'actions interparcs (part Brière)	5 000 €			

Parc naturel régional de Brière
Parc naturel régional Loire Anjou Touraine
Parc naturel régional du Marais Poitevin
Parc naturel régional Normandie-Maine

Projet phare 3. Encourager la transition agricole et alimentaire du territoire

« Pilotage du projet alimentaire territorial »

Le syndicat mixte du Parc et la communauté de commune de Pont-Chateau-Saint-Gildas-des-Bois, la CARENE et CAP Atlantique ont décidé de co-porter et conduire un projet alimentaire territorial (PAT) multipartenarial. Ce projet intégrateur, novateur dans sa gouvernance, vise à donner accès à tous à une alimentation durable et de qualité, à développer et à conforter une production alimentaire à forte aménité environnementale, garante des paysages et pourvoyeuse de liens sociaux.

Les cinq axes d'actions de ce projet sont :

- Mettre en place une gouvernance alimentaire inter-collectivités.
- Soutenir et accompagner la structuration de filières alimentaires de proximité, de la production à la commercialisation.
- Conforter les productions agricoles du territoire afin de développer l'approvisionnement local de qualité.
- Favoriser l'accessibilité sociale à une alimentation locale, durable et de qualité.
- Communiquer sur l'identité alimentaire locale, sensibiliser, éduquer et former.

Ce projet est estimé à environ 375 000 euros sur trois ans et bénéficie du soutien financier de France Relance et de l'Etat à hauteur de 175 255 euros.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Projet alimentaire territorial	57 825 €			

« Valorisation des productions locales»

Le syndicat mixte du Parc initie, pilote et participe aux initiatives conduites localement et ce afin de répondre aux enjeux d'économie agricole, de lien social avec les habitants et de durabilité environnementale de l'agriculture à travers deux axes :

1. L'organisation d'animations locales

Les marchés de Kerhinet organisés pendant toute la période estivale et les samedis fermiers qui permettent de resserrer les liens entre agriculteurs et population .

2. La mise en valeur d'initiatives locales

A travers la marque "Valeurs Parc naturel régional", l'objectif est la valorisation des productions locales et de l'élevage notamment. Une convention a été signée avec le GAB44 pour étudier la possibilité d'étendre les produits marqués et de rapprocher la marque Parc avec la démarche bio +.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
L'organisation d'animations locales	5 000 €			
Valorisation des productions locales	13 000 €			

« Animation du dispositif MAEC »

Une large part des communautés végétales et animales sensibles du site Natura 2000 des Marais de Brière dépend étroitement du maintien des formations prairiales humides et inondables, assuré par les activités de fauche et de pâturage. Ainsi, pour soutenir l'agriculture extensive qui contribue à la conservation des espèces et des habitats visés par les directives européennes, le syndicat mixte du Parc, en tant qu'animateur du dispositif agro-environnemental :

- a construit un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC).
- accompagne des exploitants agricoles du territoire dans leur projet de contractualisation des MAEC afin de mieux prendre en compte les enjeux du territoire et les critères d'éligibilité des différentes mesures.
- accompagne la commission syndicale de Grande Brière dans la mise en œuvre des mesures collectives engagées sur le marais indivis pour la vingtaine d'exploitants concernée.

Cette mission vise en particulier à informer les exploitants des mesures mobilisables, rappeler les enjeux environnementaux identifiés, détailler le cahier des charges des MAEC proposées et établir le plan de gestion avec les exploitants pour les mesures en zone humide.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Animation du dispositif	24 000 €			

« Écopaturage »

Le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière est propriétaire du village de Kerhinet. Le village comprend un petit hameau de 18 chaumières avec des zones prairiales (environ 2,6 ha) et un verger conservatoire.
Le village de Kerhinet est un lieu très touristique où de nombreuses manifestations ont lieu, principalement en été (marché d'été de Kerhinet les jeudis, fête des Métais).
Afin d'entretenir les espaces prairiaux, le Parc confie l'entretien par pâturage à un exploitant professionnel « Les moutons de Brière ».
L'entretien des milieux prairiaux du village est réalisé par un troupeau de moutons Landes de Bretagne et participe à la conservation et la valorisation d'une race ovine locale.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Ecopaturage	7 500 €			

© B.Caillé

Projet phare 4. Consolider l'offre de découverte des patrimoines au service des habitants et du tourisme de nature

« Accueil et médiation des patrimoines autour de Fédrun »

Les aménagements effectués sur Fédrun ont permis de transformer le centre administratif en maison du Parc garantissant ainsi un meilleur accueil du public. Un programme de visites guidées autour des patrimoines de l'île de Fedrun (notamment musée de la maison de la mariée et chaumière brieronne) est assuré d'avril à octobre grâce à l'embauche d'un(e) guide conférencier(e).

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Accueil et médiation autour de Fedrun	19 500 €			

« Mobilisation autour des ports de Brière »

Dans le cadre de sa mission pour la préservation et valorisation des paysages, le Parc a inscrit dans sa charte l'objectif de valorisation et requalification des ports d'embarquement des marais. Portes d'accès au marais à la fois physiques mais aussi symboliques, les ports sont en effet reconnus comme lieux stratégiques. La réappropriation de ce patrimoine naturel, la transmission de savoir-faire spécifiques se font plus évidentes. Les interventions qui y sont proposées concourent à cet objectif.

« Marque Parc »

En appui à leur stratégie de développement économique, social et culturel, les parcs naturels régionaux bénéficient d'une marque collective, mise en œuvre depuis 30 ans sur les territoires. Elle a pour but de valoriser les produits et les services proposés par les acteurs économiques du territoire et répond aux trois valeurs portées par les Parcs : l'humain, la préservation de l'environnement et l'ancrage territorial. Les objectifs seront de :

- Animer le réseau des bénéficiaires de la marque.
- Promouvoir la marque à travers la réalisation de portraits de bénéficiaires mais aussi d'un voyage d'influenceurs.
- Mettre en oeuvre un programme des rendez-vous pro qui proposera aux acteurs économiques (bénéficaires de la marque VP, entreprises partenaires, amis ambassadeurs), des rencontres mensuelles autour de thèmes variés.
- Développer la marque et l'ouvrir à de nouveaux corps de métiers : prestations éducatives, musées, restauration, bières, petites productions agricoles.
- Assurer le suivi administratif de la marque : campagne d'audits, gestion des conventions.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Marque Parc	15 000 €			

« Rendez-vous du Parc »

Cette offre de médiation grand public participe au rayonnement des acteurs, du Parc, des équipements et points d'attraction du territoire.
Les rendez-vous du Parc rassemblent aujourd'hui quelques 70 acteurs locaux pour environ 350 journées d'animations. La nature des animations est variée mais répond à un cahier des charges spécifique soumis à un jury composé d'élus et de techniciens du Parc.

Intégrer les rendez-vous du Parc permet aux partenaires de bénéficier **de conseils techniques, de lieux, d'une communication et d'une visibilité et ainsi de garantir des activités qualitatives.**

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Rendez-vous du Parc	10 000 €			

« Sauvegarde et valorisation des identités culturelles »

La sauvegarde et la valorisation des identités culturelles à travers notamment une politique de conservation et de transmission du patrimoine font parties des objectifs du syndicat mixte du Parc.

- La poursuite d'un projet fédérateur "mémoires vivantes" à destination des scolaires sur le sujet des patrimoines immatériels.
- Conservation et transmission du patrimoine immatériel.
- Un travail de collectage et de numérisation du patrimoine oral d'habitants est mené via le partenariat avec l'association Dastum en lien avec la politique de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Sauvegarde et valorisation des identités culturelles	5 000 €			
Projet fédérateur « mémoires vivantes »	4 600 €			

« Mise en oeuvre d'un projet de préservation des collections du Parc »

«Développer des partenariats autour du réseau muséographique » et « Sauvegarder et valoriser les identités culturelles » sont des objectifs inscrits à la charte du Parc naturel régional de Brière pour lesquels il est nécessaire de décliner un cadre opérationnel.
C'est dans ce contexte particulier que le Parc naturel régional de Brière, propriétaire de collections Musée de France propose un programme de gestion de ses collections.
A ce jour et depuis 2005, les collections labellisées Musée de France du Parc ne font pas l'objet d'un plan de conservation voir de restauration en l'absence de personnel qualifié pour cette tâche.
La méconnaissance de ces collections les rend difficiles voire impossibles à valoriser dans ces conditions et en l'absence d'inventaire complet.
Le contexte de détérioration des collections dans les équipements de visite et dans les réserves actuelles a été signalé.
Enfin, engagé dans un projet de réserves mutualisées avec Saint Nazaire agglomération Tourisme, le Parc naturel régional de Brière souhaite se saisir de ce dossier dans le cadre d'une dynamique partenariale affichée..

Sur 2023-2025, les objectifs seront de :

- Rédiger un projet scientifique et culturel pour les collections du Parc,
- Réaliser l'inventaire des collections : dénombrement des objets, typologie, état de conservation, prises de photos. Sur la base de l'inventaire, procéder au récolement des collections,
- Présenter un plan de post-récolement pour catégoriser les biens
- Requalification des collections en vue de présenter un dossier de relabellisation sur la base d'une collection unique,
- Mise à l'abri des collections et priorisation en fonction de leurs statuts
- Communication de nos actions auprès du grand public
- Accompagner la restauration de la malle du représentant (1930 - Ateliers Lambert)

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Préservation des collections	29 000 €			

Projet phare 5. Favoriser l'emploi des matériaux bio et geosourcés et le développement d'économie

« Initier et coordonner le plan d'actions pour la préservation et la valorisation du patrimoine de chaumière et sa filière économique »

Le syndicat mixte du Parc se positionne comme structure animatrice de ce projet. Les actions conduites depuis 2017 ont permis de mieux comprendre le phénomène, consolider un partenariat avec l'ensemble des acteurs, propriétaires, professionnels, monde scientifique pour développer des solutions permettant de garantir la durabilité des toitures. L'année 2023 permettra de :

- Poursuivre les études scientifiques afin d'affiner notre connaissance du phénomène et développer des solutions techniques, d'aide au diagnostic notamment.
- Accompagner la structuration de la filière par la rédaction de règles professionnelles. — Animer l'élaboration d'un dispositif d'aides aux propriétaires.
- Animer et coordonner l'ensemble du programme d'actions en fédérant les différents acteurs : propriétaires, professionnels, collectivités, scientifiques.

Les communautés d'agglomération de la CARENE et de Cap Atlantique ont mis en place un dispositif de soutien financier pour les travaux de réhabilitation des toitures en chaume dégradées.
A leur demande, le syndicat mixte du Parc assurera le diagnostic des chaumières permettant d'identifier les travaux à réaliser préalablement à l'attribution de l'aide financière.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Diagnostic chaume	38 812 €			

« Favoriser le développement d'autres emplois du roseau et des matériaux bio et géo sourcés »

La valorisation des ressources locales est indispensable pour répondre aux enjeux environnementaux et humains de demain. Or, la Brière dispose de patrimoines d'intérêts écologiques et économiques notables: matériaux bio/géo-sourcés à faible impact et savoir-faire spécifiques.

Le roseau a de nombreux avantages (thermiques, phoniques, physiques…). Selon sa qualité, il peut être employé en couverture, mais aussi comme isolant ou comme biomasse, et son exploitation permet l'entretien des paysages de roselières. La structuration d'une économie circulaire du roseau permettrait de :

- diversifier les emplois du roseau et conforter un savoir-faire traditionnel
- structurer une filière d'élimination/valorisation des déchets de couverture
- relancer une exploitation des roselières locales, à une échelle non industrielle raisonnée

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Actions liées au «patrimoine de chaumière» et «matériaux bio et géo sourcés»	52 500 €			

Projet phare 6. Construire une citoyenneté active

« Offre de médiation pour tous les publics »

L'éducation des plus jeunes à l'environnement et au développement durable et la sensibilisation de tous aux patrimoines de notre territoire constituent un creuset pour la mobilisation et l'engagement des citoyens. L'action du syndicat mixte dans ce domaine a été confortée en 2018. Dans le domaine de l'éducation, le syndicat mixte du Parc :

- Coordonne la construction et la coordination d'une offre pédagogique territoriale et assure sa diffusion auprès des établissements scolaires.
- Mène des projets fédérateurs : 5 projets sont menés durant l'année scolaire 2022-2023 sur les thèmes de l'eau en partenariat avec le SBVB, des atlas de la biodiversité communale, du patrimoine culturel et oral, du changement climatique, et de l'alimentation.
  Ils impliquent une vingtaine de classes reparties sur le territoire.
- Un dispositif complémentaire est proposé au-delà des établissements scolaires à toutes structures d'animation jeunesse (centre de loisirs, conseil municipal d'enfants ou de jeunes…)
- Depuis 2021, le Parc, avec la maison d'édition «la mutinerie» spécialisée en littérature jeunesse mutinerie, et l'auteur Guillaume Le Cornec s'associent et proposent une opération inédite de construction d'une fiction policière et écologique au coeur du Parc naturel régional de Brière impliquant des adolescents de 3 communes. Ce récit inclusif d'une vingtaine de pages sera l'occasion pour les adolescents participants de (re) découvrir leur lieux de vie, de cheminer durant une année avec un auteur jeunesse et d'être associés à toutes les phases d'élaboration de ce court roman. L'objectif serait de couvrir l'ensemble des communes du Parc de Brière dans le cadre d'une série. Ce projet est soutenu par la fondation du crédit mutuel.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Médiation grand public	1 000 €			
Médiation public scolaire	4 000 €			

« Centre de ressources numériques »

Depuis deux ans, le syndicat mixte du Parc a engagé un important travail de mise en place d'un « centre de ressources » au regard des nouveaux enjeux (numérique et observatoire).
L'objectif de cet outil est de donner accès aux ressources du Parc (études scientifiques, données, collections), notamment via un portail numérique accessible en ligne.
Ce nouvel outil jouera un rôle déterminant dans :

- la conservation et la mise en valeur des collections numérisées
- la diffusion des connaissances du Parc dans ses grands domaines d'intervention : biodiversité, eau, urbanisme, paysages, agriculture, éducation au territoire, culture.

« La Fête du Parc »

2023 sera l'occasion de retrouver la fête du Parc qui n'a pas pu être organisée en 2022 en raison du congres des parcs, ni en 2021 et en 2020 en raison de la situation sanitaire. Cet événement se déroulera le 1er octobre à Herbignac sur le site du château de Ranrouët et sera l'occasion de mettre en valeur les actions portées par le Parc et ses partenaires dans le cadre d'un moment festif.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**
La Fête du Parc	25 000 €		

« Communication institutionnelle »

Pour mobiliser les publics et relever les défis que les actions imposent, le syndicat mixte du Parc s'appuie sur une communication positive, enthousiaste et engageante. Pour cela il s'empare d'outils de communication dans le but de répondre aux objectifs et attentes des différents publics : Il communique à travers des :

- Supports imprimés (faire appel à des prestataires extérieures pour multiplier l'information autour des actions menées par le Syndicat mixte et ses partenaires).
- Supports audios (s'appuyer sur le média radio et audio numérique).
- Supports vidéos (réaliser de vidéos de qualité pour promouvoir les actions phares du Parc).
- Supports numériques (diffuser des newsletter et partager des espaces collaboratifs).
- Supports d'exposition.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Communication institutionnelle	25 000 €			

« L'étude sur la mobilisation citoyenne »

La charte du Parc a fixé pour objectif d'impliquer les citoyens à ses côtés dans la transition du territoire sur les questions climatiques et écologiques. Ainsi, le syndicat mixte du Parc souhaite lancer, en partenariat avec Nantes Université, une vaste enquête sur l'identification des leviers de mobilisation citoyenne. Cette année, une première mission vise à la construction et au test de cet enquête sur un panel de citoyens.
Cette phase de test permettra de caler la méthodologie afin de déployer l'enquête à grande échelle dès 2023.

Actions	Montant (dont ingénierie)	NP*	F**	I***
Étude sociologique - mobilisation	4 000 €			

© Co'Mab

Synthèse financière

Orientations stratégiques	Montant (dont ingénierie)
1. Développer une gestion intégrée des espaces naturels et urbains	918 344 €
2. Se mobiliser face à l'accélération du changement climatique.	94 067 €
3. Encourager la transition agricole et alimentaire du territoire.	109 925 €
4. Consolider l'offre de découverte des patrimoines au service des habitants et du tourisme de nature.	83 100 €
5. Favoriser l'emploi des matériaux bio et géosourcés et le développement d'économies circulaires.	91 313 €
6. Construire et stimuler une citoyenneté active.	68 495 €
TOTAL	1 365 244 €

Ils financent nos actions

Notre bio sphère

En route vers un titre mondial

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière

parc-naturel-briere.com